

AFFAIRE n° 17

O B J E T : Construction de 4 classes maternelles à MONTGAILLARD

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 27 Décembre 1979 vous avez approuvé le programme de construction du groupe scolaire de MONTGAILLARD et autorisé à lancer l'appel d'offres.

Suite à l'appel d'offres infructueux du 29 Septembre 1980, un marché négocié a été passé avec l'entreprise BENOIT pour un montant de : 1 899 000 Francs.

Le financement de cette opération pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention Education Nationale : 482 500 Francs
- emprunt C D C : 1 416 500 Francs

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs de bien vouloir approuver ce plan de financement.

Je mets la question aux voix.

*

*

*

ADOPTE A L'UNANIMITE

UU - St Denis le 9 Juin 1981
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : Pierre Cullin
Pour Copie Certifiée Conforme,
Pour le Préfet
Le chef de Bureau délégué
Yacques Jacoste